

Rapport public Parcoursup session 2024

CFAA de la Creuse - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFAA de la Creuse - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (3405)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFAA de la Creuse - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (3405)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	69	5

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maîtriser la langue écrite et orale	Capacité à rédiger un compte rendu, un rapport et à s'exprimer à l'oral dans des situations d'interaction variées	Important
	Maîtriser les outils informatiques	Capacité à utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur excel	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaitre le monde agricole	Capacité à identifier les partenaires clefs et compréhension du fonctionnement d'une entreprise agricole	Important
Savoir-être	Etre autonome	Capacité à s'organiser dans son travail de manière rigoureuse	Très important
	Rendre compte	Savoir rendre compte de son travail de manière ordonnée et cohérente	Très important
	Etre curieux	Capacité à faire preuve d'ouverture d'esprit et à analyser les attentes sociétales en matière agricole	Très important
	Faire preuve d'initiatives	Capacité à se mobiliser, à envisager des solutions raisonnées	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Construire un projet professionnel	Capacité à mener une réflexion et à faire évoluer son projet professionnel tout au long de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	S'impliquer dans la vie sociale et citoyenne	Capacité à s'investir dans des activités associatives	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury étudie en premier lieu le projet professionnel du candidat via la lettre de motivation.

Il prend également en compte :

La cohérence du cursus de l'apprenant (prérequis BTSA ACSE - Matières/ Modules étudiés)

Les compétences psycho-sociale de l'apprenant via l'appréciations des enseignants

Sa capacité à s'inscrire dans une formation en alternance, la cohérence du cursus et du projet professionnel du candidat ; la motivation du candidat ou de la candidate dans sa recherche entreprise via la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité du dossier, notamment la lettre de motivation, est très importante en précisant le choix du cursus et en l'inscrivant dans un projet professionnel. Elle peut notamment être un excellent outil pour expliquer des changements d'orientation, expliquer le choix d'une formation en alternance, préciser les démarches de "recherche entreprise" réalisées....

La prise en compte des appréciations du bulletin sur la dernière année, traduisant la maturité du candidat ou de la candidate, est également souvent utilisée.

Signature :

Charlotte BONNICHON,

Chef d'établissement de l'établissement CFAA de la Creuse